FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ☒ NON

MAITRISER LA QUALITÉ DE L'EAU DE BOISSON

OBJECTIFS

> Comprendre les **différents paramètres relatifs à l'eau de boisson** en élevage porcin.

> Avoir une gestion satisfaisante de l'eau, **améliorer la qualité de l'eau** de boisson et **maitriser l'abreuvement** sans gaspillage pour d'optimiser la santé des porcs.

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin
accompagné d'un spécialiste expert sur l'eau de boisson

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> Dates à définir
> Lieu à définir
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

MAITRISER LA QUALITÉ DE L'EAU DE BOISSON

ELEVAGE PORCIN

PROGRAMME

> Propriété physico-chimique de l'eau

> Les biofilms

> Influence de l'eau sur les problèmes sanitaires

> Les moyens de contrôle

> Analyse d'eau et interprétations

> Les traitements correcteurs de l'eau

> Distribution de l'eau en élevage (abreuvement, nettoyage)

> Aspects réglementaires sur l'eau de boisson

> Les différents matériels pour traiter l'eau de boisson

> Les moyens de prévention pour une bonne qualité d'eau en conduite d'élevage

> Démarche d'amélioration : identification de solutions techniques de traitement de l'eau, intérêt de différents appareils de traitement avec points forts et des points faibles de chacun

> Synthèse des enjeux sur la qualité de l'eau de boisson et plans d'action proposés en élevage porcin

> Bilan de la formation

DURÉE
1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS OU SALARIÉS EN ÉLEVAGE PORCIN

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, QUIZ, EXERCICE EN PETITS GROUPE

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC ET/OU QCM EN DÉBUT ET EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.